

# En forêt autour de Cessy-les-Bois



Visorando



Trace n° 3551386

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Bourgogne Coeur de Loire

À l'occasion de cette balade, partez à la découverte des belles forêts qui entourent le village de Cessy-les-Bois. Possibilité de réduire le parcours en empruntant le sentier de découverte de l'habitat des chauves-souris. Ce circuit jalonné de panneaux explicatifs part du centre bourg et permet de rejoindre le hameau de Bondieuse en suivant la rivière la Talvanne.

<b>Durée</b>	3h 20	<b>Difficulté</b>	Facile
<b>Distance</b>	9,59 km	<b>Retour point de départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	205 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	206 m	<b>Commune</b>	Cessy-les-Bois (58220)
<b>Point haut</b>	346 m		
<b>Point bas</b>	231 m		



## Description

Stationner sur la place de l'église de Cessy-les-Bois.

**(D/A)** Prendre la voie en direction de Colméry et rejoindre le carrefour de la Rue Montignon.

**(1)** S'engager à droite dans cette rue, la conserver puis la quitter à droite pour partir dans la Rue de la Redouterie. Atteindre un nouveau carrefour dans un virage en épingle.

**(2)** Emprunter à gauche le chemin qui traverse le Bois de la Redouterie et atteindre la route.

Variante : Emprunter à droite le chemin qui longe le Ruisseau de la Talvanne agrémenté de panneaux d'informations sur les chauves-souris. Dépasser le lieu-dit le Petit Moulin. Parvenir au hameau des Dubois au carrefour de la D187 **(4)**.

Livret de visite consacré aux chauves souris (en vente à l'Office de Tourisme).

**(3)** Suivre celle-ci à droite jusqu'à Bondieuse (D187) et bifurquer à droite, direction Cessy. Atteindre un carrefour de quatre routes avec le Chemin de la Fontaine à droite et le Chemin des Dubois à gauche.

**(4)** Prendre à gauche en direction des Dubois, balisage jaune, puis continuer tout droit. Rejoindre l'allée forestière.

**(5)** S'engager à droite dans cette allée, remonter dans le bois jusqu'à la D178.

**(6)** Quitter ici le bois, longer la D178 à droite, puis retourner dans le centre-bourg et passer devant la mairie puis prendre à gauche pour revenir au parking de l'église de Cessy-les-Bois **(D/A)**.

## Points de passages

- D/A Parking de l'église de Cessy les Bois**  
N 47.336714° / E 3.205713° - alt. 233 m - km 0
- 1 Lavoir de Cessy-les-Bois**  
N 47.33641° / E 3.20746° - alt. 233 m - km 0.14
- 2 Montignon**  
N 47.33297° / E 3.20619° - alt. 258 m - km 0.59
- 3 Route, à droite**  
N 47.31623° / E 3.23544° - alt. 346 m - km 3.7
- 4 Carrefour de quatre routes, à gauche**  
N 47.31948° / E 3.21607° - alt. 255 m - km 5.38
- 5 Allée forestière**  
N 47.31676° / E 3.20442° - alt. 345 m - km 6.43
- 6 D178**  
N 47.33351° / E 3.1985° - alt. 305 m - km 8.39
- D/A Parking de l'église de Cessy les Bois**  
N 47.33671° / E 3.205713° - alt. 233 m - km 9.59

## Informations pratiques

Variante :

**(2)** Emprunter à droite le chemin qui longe le Ruisseau de la Talvanne agrémenté de panneaux d'informations sur les chauves-souris. Dépasser le lieu-dit le Petit Moulin. Parvenir au hameau des Dubois au carrefour de la D187 **(4)**.

Livret de visite consacré aux chauves souris (en vente à l'Office de Tourisme).

## A proximité

Le sentier d'interprétation de Zig et Zag : les chauves-souris n'auront plus aucun secret pour vous.

Église Saint-Christophe du XVIe siècle et XIXe siècle.

Colombier des moines : vestiges de l'ancien Monastère.

Les lavoirs et la rivière la Talvanne.

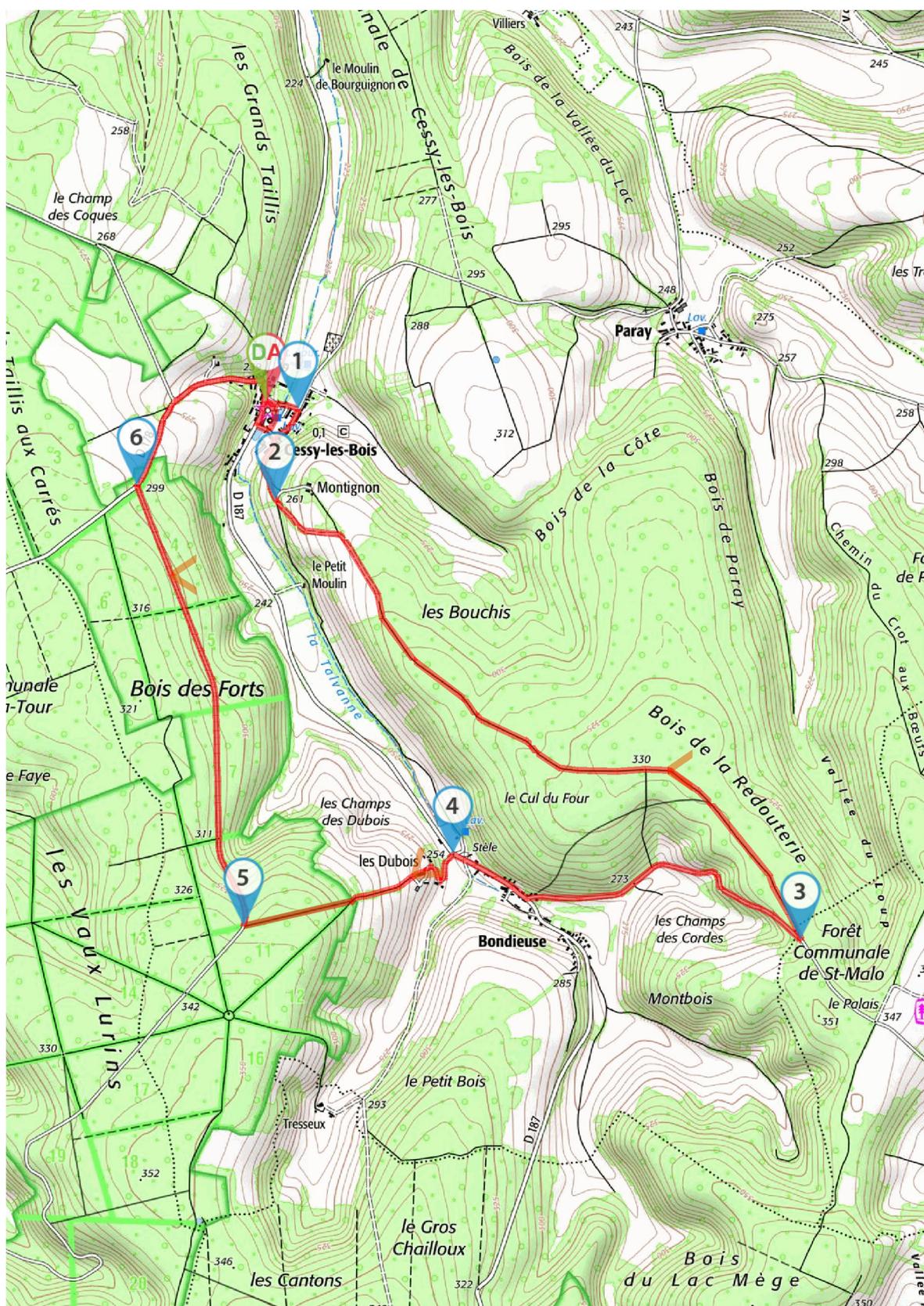
Le cimetière de Cessy-les-Bois a servi de décors au film de François Ozon "Quant vient l'automne"

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-dans-le-lieu-d-habitat-des-chauve/>

**En savoir plus :** Office de Tourisme Bourgogne Coeur de Loire - 30 rue Waldeck Rousseau 58150 Pouilly sur Loire

Tél : 0386281185 - Email : [contact@ot-cosnesurloire.fr](mailto:contact@ot-cosnesurloire.fr) - Site internet : <https://www.bourgogne-coeurdeloire.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

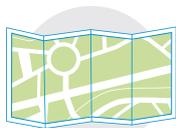
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



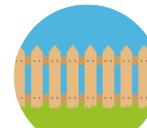
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**